

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Réunion, le 13 novembre 2024

LES BESOINS EN LOGEMENTS À LA RÉUNION À L'HORIZON 2050

172 500 logements à construire entre 2021 et 2050

À La Réunion, si les tendances démographiques et les modes de cohabitation se poursuivaient, 172 500 logements seraient à construire entre 2021 et 2050. Cette évaluation tient compte des besoins actuels et futurs de la population.

Ainsi, 115 500 logements seraient nécessaires pour accompagner l'augmentation du nombre de ménages. Cette hausse serait portée pour 50 % par la croissance démographique, pour 33 % par la baisse de la taille des ménages en lien avec l'évolution des modes de cohabitation et pour 17 % par le vieillissement de la population. De plus, il serait nécessaire de construire 27 500 logements supplémentaires pour tenir compte de deux facteurs : d'une part, parmi les constructions à venir, une partie sera vacante ou destinée à des résidences secondaires ; d'autre part, une partie du parc actuel sera amenée à évoluer au gré des destructions, restructurations ou changements d'usage des biens. Par ailleurs, à ces besoins futurs, s'ajouteraient 29 500 logements à construire pour résorber les situations actuelles d'absence de logement ou de mal-logement rencontrées par des ménages réunionnais.

Au-delà du nombre de logements à construire à l'horizon 2050, se pose la question de l'adéquation de l'offre de logements aux besoins qualitatifs de la population. Ainsi, il s'agira notamment d'offrir des logements à des loyers adaptés aux ressources des Réunionnais, plus petits pour tenir compte de la réduction de la taille des ménages, et adaptés aux seniors pour prendre en compte le vieillissement et les besoins liés au maintien à domicile. Les constructions devront également se déployer sous forme de logements collectifs pour limiter l'artificialisation des sols.

Pour en savoir plus

E. Fabre, B. Garoche (Insee), C.Coudrin, A.Peton (Deal), « [Les besoins en logements à La Réunion à l'horizon 2050 - 172 500 logements à construire entre 2021 et 2050](#) », *Insee Analyses Réunion n° 93*, novembre 2024.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte

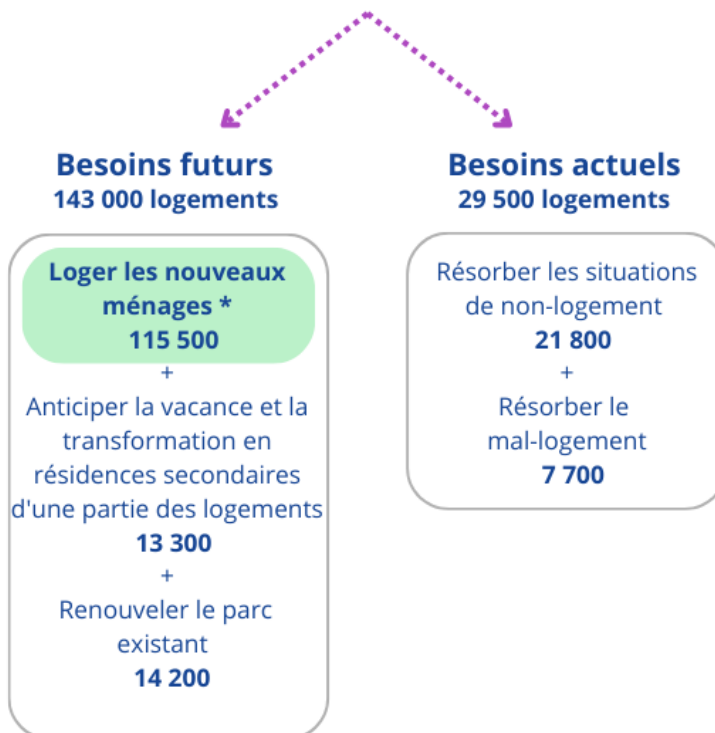
0692 448 358 - inseeoi-communication@insee.fr



Les besoins en logements à La Réunion à l'horizon 2050

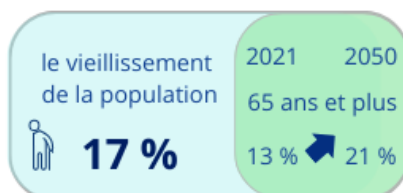
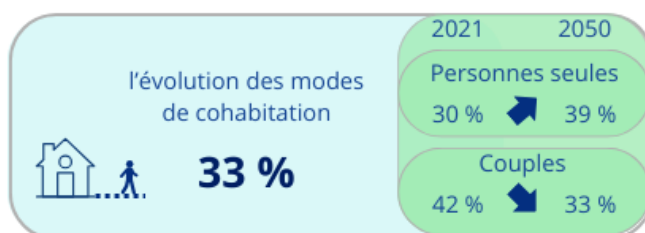


**172 500 logements seraient à construire
entre 2021 et 2050**
pour répondre à différents besoins



La croissance démographique explique la moitié de la hausse du nombre de ménages à l'horizon 2050

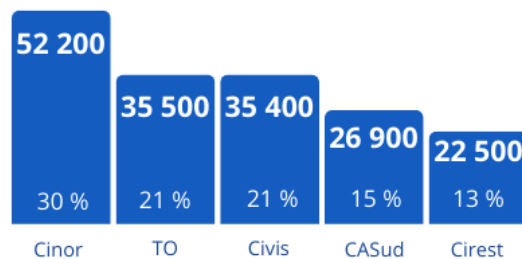
115 500 ménages supplémentaires entre 2021 et 2050.
Cette augmentation du nombre de ménages s'explique par :



L'évolution des modes de cohabitation et le vieillissement de la population induiraient une **baisse de la taille des ménages**, de 2,5 personnes par ménage en 2021 à 2,2 en 2050

Des besoins en logements plus importants au Nord

À La Cinor, 52 200 logements seraient à construire entre 2021 et 2050, soit 30 % des besoins de l'ensemble de l'île



Besoins en logements par EPCI entre 2021 et 2050

Des types de logements à adapter aux évolutions démographiques, sociales et environnementales

Des logements aidés

adaptés aux ressources de l'ensemble des habitants de La Réunion



Des logements collectifs

pour limiter la consommation de foncier, l'artificialisation des sols et augmenter la densification



Des logements plus petits

pour tenir compte de la baisse de la taille des ménages



Des logements adaptés aux seniors

pour tenir compte du vieillissement de la population et des besoins liés au maintien à domicile



La Réunion

insee.fr



Mesurer pour comprendre

Pour aller plus loin



Insee Analyses Réunion n° 93, novembre 2024